



## Mon fils aura t'il gain de cause?

Par **digitale**, le 12/03/2015 à 17:55

mon fils est ni marié ni pascé, il a un fils de 10 mois qu'il a reconnu, ils sont séparés, mais la mère du petit ne lui laisse que une journée par semaine, et quand elle ne veut pas lui donner, elle fait ce qu'elle veut, donc il a pris un avocat et doit passer en jugement bientôt, car lui voudrait l'avoir un peu plus ne serait-ce qu'un weekend entier de temps en temps car je sais qu'à cet âge là on ne les sépare pas de la maman comme cela, ma question est selon ce que le juge décidera, devra-t-elle faire ce que le juge décidera ou pourra-t-elle aller contre et ne pas lui donner plus le petit.

Par **domat**, le 12/03/2015 à 18:04

bjr,  
chacun présentera ses arguments devant le juge et celui-ci décidera.  
votre fils indiquera qu'il a les moyens d'en avoir la garde que ce soit pour les horaires et le logement.  
cdt